

En Hongrie, le système social est toujours en transition entre le système socialiste et le système des pays capitalistes.

La Hongrie a été depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale à 1989, un pays du bloc soviétique, géré selon la logique du système communiste. Pendant le régime socialiste (ou régime communiste, comme on dit dans d'autres langues), le chômage était un crime passible d'emprisonnement, tous les citoyens étaient obligés de travailler et il y avait un travail pour tout le monde, même si cela bien sûr ne signifie pas une qualité de travail et de vie satisfaisante. D'autre part une assistance minimale aux services de base était garantie à tous les citoyens (même l'école gratuite: étudiants financés par le gouvernement, la santé, le soutien à la maternité, etc.), assistance parfois même de bonne qualité.

C'est pourquoi le chômage est, on peut dire, une "nouveau-té" en Hongrie, ainsi que - en partie - le système du mérite et de la concurrence pour un emploi, et la formation privée.

Le système public ne reconnaît toujours pas encore le secteur social privé comme un partenaire avec lequel travailler pour atteindre des objectifs communs. En fait, il cherche souvent à le contrôler et le voit presque comme un « concurrent ».

Par exemple, la forme d'entreprise "à but non lucratif" est reconnue par l'État hongrois, comme la nôtre. Mais ce type de société n'a pas de soutien de l'Etat, ni un système fiscal favorable ou différent des entreprises à but lucratif. Sauf les associations ou fondations, qui ne sont pas « sociétés » à tous les égards.

En cette période particulièrement, la situation est en mouvement constant. Le gouvernement, nouvellement réélu, et aussi grâce aux votes des citoyens et surtout à la loi électorale nouvellement réformée, a une très très grande majorité, est en train de réformer tous les secteurs du pays, du heures d'ouverture des magasins aux fouilles archéologiques et bien sûr il réforme le secteur social et les politiques liées au chômage.

Maintenant, la figure d'entreprises sociales d'insertion n'existe pas et il n'y a que très peu de mesures spécifiques pour aider les personnes en situation d'exclusion sociale (qui ne sont pas handicapées).

Le gouvernement se penche sur la situation avec des projets temporaires (par exemple, la réduction des cotisations sociales pour les entreprises qui embauchent de personnes défavorisées) pour le recrutement temporaire (4 -12 mois), mais cela apporte un soutien uniquement à certains types d'organisations.

On devrait être également faire une distinction entre les chômeurs et les personnes défavorisées.

La définition de personnes défavorisées en Hongrie est très large, et inclut les personnes qui vivent dans certaines régions du pays, les femmes en âge de procréer, les personnes de plus de 50 ans, ou avec des qualifications faibles ou des qualifications trop anciennes et inutilisables, les jeunes etc. En Hongrie, environ un quart de la population vit à Budapest ou dans sa province (c'est même sous estimé car beaucoup d'universitaires ou de personnes avec des emplois temporaires vivent à Budapest, mais pas officiellement). La plupart des autres régions du territoire de la Hongrie sont considérées comme défavorisées, et les gens qui y vivent sont considérés comme « défavorisés ».

La catégorie ne comprend pas automatiquement les personnes des ethnies ROM, qui sont environ 400 000 sur 10 millions d'habitants (dans ce cas sous-estimé, car c' est une donnée basée sur les déclarations des citoyens au dernier recensement, et les gens ne déclarent pas avec plaisir d'être tsigane. Mais en réalité, la population Rom est fortement défavorisée et à des difficultés à trouver un emploi.

Par rapport aux chômeurs, selon les données statistiques officielles, le nombre de chômeurs est baissé. C'est le résultat d'une politique gouvernementale de "travail obligatoire" des chômeurs et de la politique de soutien à la maternité (les mères et même les pères ou des familiaux peuvent profiter de congés de maternité jusqu'à 3 ans).

C'est un concept qui ressemble beaucoup au système socialiste, et même s'il permet de réduire le taux de chômage, ce système n'a aucun avantage à long terme dans la lutte contre le chômage.

Ce type de travail est appelé «travail social», et prévoit l'embauche jusqu'à un an d'emplois pour les chômeurs, qui n'ont pas choisis ou décider le type de travail, mais ils sont obligé de l'accepter s'ils ne veulent pas perdre le soutien économique de l'État. Ce sont très souvent des emplois qui n'ont rien à voir avec l'expérience ou la capacité des personnes, et n'offrent pas de formation ou de perspectives d'intégration dans le marché du travail national. Les chômeurs sont embauchés généralement sur les chantiers de grands travaux publics.

Même si les personnes employées reçoivent un salaire inférieur au salaire minimum, ce système représente un coût important pour l'Etat, mais il n'obtient pas de résultats à long terme.

Le rapport d'études économiques de l'OCDE - **Organisation de coopération et de développement économiques**, déjà en 2012, concernant la Hongrie, a dit que : « *L'une des priorités immédiates des pouvoirs publics consiste à faire reculer rapidement le chômage afin de limiter les problèmes sociaux et de réduire les risques d'une montée du chômage structurel.*

*... Les pouvoirs publics ont commencé à restructurer le système d'impôts et de prestations afin d'augmenter les incitations au travail et l'offre de main-d'oeuvre. Néanmoins, ils devront consentir des efforts supplémentaires pour veiller à ce que le **marché du travail soit plus inclusif**. En effet, plusieurs catégories de population sont fortement sous-représentées sur le marché du travail, comme les travailleurs faiblement qualifiés, les jeunes, les seniors, les femmes en âge de procréer, les handicapés et les Roms. Des mesures structurelles s'imposent pour développer l'emploi à temps partiel et d'autres formes flexibles d'emploi, (...)accroître le niveau de qualifications et de compétences à tous les âges, (...)et lutter contre la discrimination à l'égard des Roms ».*

Selon les observations des pays de l'OCDE, ces programmes d'emploi „sociale/publique” subventionnés dans le secteur public représentent la politique active d'emploi la moins efficace car leur employabilité ne s'améliore pas, alors que les programmes de formation donnent de meilleurs résultats à moyen terme. Par conséquent, il faudrait accroître l'efficacité du programme de travaux publics en offrant en même temps des services de formation et de valorisation des compétences de bien meilleur niveau afin de faciliter l'accès des participants aux marchés de l'emploi.

Il pourrait être intéressant pour la Hongrie d'intégrer ce système de l'emploi pour les chômeurs dans le travail des services publics avec le travail des entreprises d'insertion, qui pourrait prendre soin de former des personnes défavorisées en insertion et en même temps de les soutenir à la recherche d'un emploi permanent à la fin de la période placement.

Type de soutien actuel :

L'aide financière soutient :

- Les emplois à court terme (4 mois -mi-temps)
- Les emplois à long terme (12 mois – 6 à 8 heures par jour)

Il s'agit de couvrir une partie du salaire (et cotisations). Le salaire brut considéré est de 250 à 320€/mois (salaire minimum en Hongrie : 320€/mois). Il est possible de payer des salaires plus élevés, mais le pourcentage de la subvention est calculé sur la base du salaire cité antérieurement.

Plus précisément, l'aide couvre :

- Jusqu'à 95% du salaire pour les emplois à court terme
- De 70% à 100% du salaire pour les emplois à long terme

Recommandations

- Réglementation :

Elaborer une loi nationale qui reconnaisse le statut d'entreprises d'insertion (utiliser comme bases de références les lois nationales existantes en Espagne, ou en Belgique, ou en France, et la loi hongroise sur le travail socialement utile loi CVI/2011).

- Aides financières :

- Réduction des cotisations sociales
- Réduction/exonération de TVA
- Aide au poste (ETP en insertion)
- Aide à l'accompagnement social

(Il convient de rappeler que même avec ces aides financières, les Entreprises d'insertion rapportent un retour sur investissement pour l'administration public)

- Marchés publics

- Adapter la formule du programme de travaux publics en l'appliquant aux entreprises d'insertion, afin qu'elle représente une véritable politique active d'emploi, et non d'assistance.
- Ajouter les entreprises sociales d'insertion dans le règlement sur les appels d'offres publics pour les entreprises protégées (décret 302/2006. (XII. 23.)

- Sous-traitance

- Encourager les entreprises privées /multinationales à sous-traiter le nettoyage des bureaux ou autres activités avec des Entreprises d'insertion. Cette option représente un avantage pour tout le monde, sans toucher au « standard » du marché public.